



Renseignements relatifs au bureau

Enregistrement de l'interm diaire de cr dit

Notre bureau est inscrit dans le registre des interm diaires en cr dit hypoth caire de droit belge sous le statut de courtier en cr dit hypoth caire – num ro 0465.927.919.

Vous pouvez   tout moment v rifier cet enregistrement via le lien suivant :

→ <http://www.fsma.be/fr/Supervision/finbem/Maatschappiien.aspx>

En qualit  de courtier, nos recommandations se basent sur une large gamme de produits provenant de l'ensemble du march . Notre bureau prend en consid ration un nombre suffisamment important de contrats de cr dits disponible sur le march  et recommande, parmi ceux-ci, un ou plusieurs contrat(s) de cr dit disponible(s) sur le march  qui est/ont adapt (s)   vos besoins et   votre situation personnelle et financi re.

Traitement des plaintes

Notre bureau a comme objectif de satisfaire ses clients. En cas de probl me ou de question, nous nous tenons   votre disposition.

Si vous aviez une plainte concernant notre prestation de service que nous n'avons pas pu r gler de commun accord, vous pouvez contacter l'Ombudsfm, North GateII, Boulevard du roi Albert II, 8 bte 2   1000 Bruxelles – T l. 02/545.77.70 – Fax 02/545.77.79 – ombdsman@ombusfin.be -www.ombudsfm.be.

Commission

Pour les services d'interm diation en cr dits prest s, notre bureau per oit une commission dont le montant n'est pas encore connu. Le montant r el de cette commission sera communiqu  ult rieurement dans l'ESIS (Fiche d'Information Standardis e Europ enne).

Sur demande, notre bureau fournit des informations sur les diff rents niveaux de commissions payable par les diff rents pr teurs qui fournissent les contrats de cr dits propos s au consommateur.

Vie Priv e

R glement (UE) 2016/679 du parlement europ en et du conseil – 27 avril 2016

Relatif   la protection des personnes physiques   l' gard du traitement des donn es   caract re personnel et   la libre circulation de ces donn es, et abrogeant la directive 95/46/CE (r glement g n ral sur la protection des donn es)

Notre soci t  respecte les dispositions l gales en mati re de R.G.P.D (R glement G n ral sur la Protection de Donn es)

Vos donn es sont conserv es de mani re confidentielle et seront uniquement communiqu es   nos partenaires tiers (assurances et cr dits)

Fiche Anti-blanchissement et Financement du Terrorisme

Notre bureau respecte la loi relative   l'anti-blanchiment et le financement du terrorisme.

La loi LBC/FT - loi anti-blanchiment du 18 septembre 2017 - impose aux entit s assujetties plusieurs obligations visant   pr venir,   d tecter et   emp cher la r alisation d'op rations li es au blanchiment de capitaux.

Ces obligations ont principalement trait   l'exercice d'une vigilance constante   l' gard des clients, des op rations et des relations d'affaires,   la conservation des donn es et des documents, ainsi qu'  la transmission de d clarations   la CTIF.

Notre bureau a mis sur pied des proc dures internes concernant cette loi

Fait en double exemplaire , le jeudi 14 juillet 2022

Pour r ception,

Place du droit 2A- 1070 Bruxelles
T l: 02/527.12.18
info@droitcredit.be - www.droitcredit.be

BCE 0465.927.919 – FSMA 044468A